

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE SAINT PAUL DE VARCES (M57) (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21380436200019

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE SAINT PAUL DE VARCES (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	47
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	48

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	51
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	52
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	58
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	59
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	60
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	62
B13 - Opérations liées aux cessions	63
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	69
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	70
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	71
D11 - Décisions en matière de taux	74
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2272

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1012.98

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	969.64
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1004.57
3	Dépenses d'équipement brut / population	136.75
4	Encours de dette / population (2) (3)	607.18
5	DGF / population	57.97
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53.96 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97.46%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	130.42
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	57.90%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	7.52%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

CI

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 570 950,33	2 721 151,86	830 974,58	A1 981 176,11
Investissement	310 696,24	312 475,79	(2) 520 556,79	A2 522 336,34
Dont 1068		200 000,00		
Fonctionnement	2 260 254,09	2 408 676,07	(3) 310 417,79	A3 458 839,77

	RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 93 365,50	III + IV 67 605,00	B1	-25 760,50
Investissement	I 93 365,50	III 67 605,00	B2	-25 760,50
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	955 415,61
Investissement	A2 + B2	496 575,84
Fonctionnement	A3 + B3	458 839,77

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 93 365,50
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	13 680,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	23 020,87
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	56 664,63
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

CS

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 67 605,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	67 605,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 260 254,09	G	2 408 676,07
	Section d'investissement	B	310 696,24	H	312 475,79
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	310 417,79
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	520 556,79
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D		= G + H + I + J	
		2 570 950,33		3 552 126,44	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	93 365,50	L	67 605,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F		= K + L	
		93 365,50		67 605,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E		= G + I + K	
	Section d'investissement	= B + D + F		= H + J + L	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F		= G + H + I + J + K + L	
		2 260 254,09		2 719 093,86	
		404 061,74		900 637,58	
		2 664 315,83		3 619 731,44	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		4 959,95
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	12 002,88	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	9 484,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	168 484,65	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		189 971,53	4 959,97
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	80 308,97
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 230,21	1 325,43
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		120 230,21	81 634,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 310 201,74	II 86 594,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	494,50	25 881,42
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 494,50	IV 25 881,42

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	310 696,24	II + IV	112 475,79
--------------	----------------	-------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	520 556,79
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	200 000,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	310 696,24	II + IV + VI + VII	833 032,58
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	522 336,34			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	688 241,72	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	329 948,63
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 188 821,78	73 Impôts et taxes (sauf 731)	223 795,80
		731 Fiscalité locale	1 420 261,12
		74 Dotations et participations (1)	289 978,69
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	155 261,10	75 Autres produits de gestion courante (1)	112 416,48
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	116 890,00	013 Atténuations de charges (1)	2 673,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 149 214,60	Total recettes de gestion des services	2 379 073,72
66 Charges financières	16 255,34	76 Produits financiers	4,74
67 Charges spécifiques (1)	2 266,78	77 Produits spécifiques (1)	866,48
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	66 635,95	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	28 236,63
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 2 234 372,67	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 408 181,57

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	25 881,42	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	494,50
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 25 881,42	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 494,50

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 2 260 254,09	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 2 408 676,07
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 310 417,79

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 2 260 254,09	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 2 719 093,86
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	458 839,77
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE**BALANCE GENERALE – DEPENSES****C1****MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	120 230,21	0,00	120 230,21
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		494,50	494,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	12 002,88	0,00	12 002,88
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	9 484,00	0,00	9 484,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	168 484,65	0,00	168 484,65
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		310 201,74	494,50	310 696,24

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté**0,00**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	688 241,72		688 241,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 188 821,78		1 188 821,78
014	Atténuations de produits	116 890,00		116 890,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	155 261,10	0,00	155 261,10
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	16 255,34	0,00	16 255,34
67	Charges spécifiques (9)	2 266,78	761,50	3 028,28
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	66 635,95	25 119,92	91 755,87
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 234 372,67	25 881,42	2 260 254,09

Pour information D 002 Résultat négatif reporté**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 308,97	0,00	80 308,97
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	4 959,95	0,00	4 959,95
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 325,45	0,00	1 325,45
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	761,50	761,50
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		25 119,92	25 119,92
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		86 594,37	25 881,42	112 475,79

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

200 000,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

520 556,79

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	2 673,00		2 673,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	329 948,63		329 948,63
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	223 795,80		223 795,80
731	Fiscalité locale	1 420 261,12		1 420 261,12
74	Dotations et participations (8)	289 978,69		289 978,69
75	Autres produits de gestion courante (8)	112 416,48	0,00	112 416,48
76	Produits financiers	4,74	0,00	4,74
77	Produits spécifiques (8)	866,48	494,50	1 360,98
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	28 236,63	0,00	28 236,63
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 408 181,57	494,50	2 408 676,07

Pour information R002 Résultat positif reporté

310 417,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		758 122,33	310 696,24	93 365,50	354 060,59	0,00	310 696,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 134,00	12 002,88	13 680,00	3 451,12	0,00	12 002,88
204	Subventions d'équipement versées (7)	9 800,00	9 484,00	0,00	316,00	0,00	9 484,00
21	Immobilisations corporelles	419 455,33	168 484,65	23 020,87	227 949,81	0,00	168 484,65
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	179 480,00	0,00	56 664,63	122 815,37	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		637 869,33	189 971,53	93 365,50	354 532,30	0,00	189 971,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	120 253,00	120 230,21	0,00	22,79		120 230,21
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		120 253,00	120 230,21	0,00	22,79	0,00	120 230,21
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		758 122,33	310 201,74	93 365,50	354 555,09	0,00	310 201,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	494,50		-494,50		494,50
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	494,50		-494,50		494,50
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		758 122,33	310 696,24	93 365,50	354 060,59	0,00	310 696,24

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		584 889,00	312 475,79	67 605,00	204 808,21
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	130 634,00	4 959,95	67 605,00	58 069,05
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,02	0,00	-0,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		130 634,00	4 959,97	67 605,00	58 069,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	279 124,00	280 308,97	0,00	-1 184,97
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	1 325,43	0,00	-1 325,43
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		279 124,00	281 634,40	0,00	-2 510,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		409 758,00	286 594,37	67 605,00	55 558,63
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	150 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	25 131,00	25 881,42		-750,42
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		175 131,00	25 881,42		149 249,58
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		520 556,79			
Total des recettes d'investissement cumulées		1 105 445,79	833 032,58	67 605,00	204 808,21

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		758 122,33	310 696,24	93 365,50	354 060,59	0,00	310 696,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 134,00	12 002,88	13 680,00	3 451,12	0,00	12 002,88
203	Frais d'études, recherche, développement	19 134,00	8 454,00	10 680,00	0,00	0,00	8 454,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	3 548,88	3 000,00	3 451,12	0,00	3 548,88
204	Subventions d'équipement versées (9)	9 800,00	9 484,00	0,00	316,00	0,00	9 484,00
2046	Attributions compensation investissement	9 800,00	9 484,00	0,00	316,00	0,00	9 484,00
21	Immobilisations corporelles	419 455,33	168 484,65	23 020,87	227 949,81	0,00	168 484,65
2111	Terrains nus	9 600,00	977,00	9 600,00	-977,00	0,00	977,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	22 112,00	0,00	0,00	22 112,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	5 170,00	6 046,00	0,00	-876,00	0,00	6 046,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	40 581,24	40 664,04	0,00	-82,80	0,00	40 664,04
2131	Bâtiments publics	132 062,90	72 529,95	3 744,80	55 788,15	0,00	72 529,95
2135	Installations générales, agencements	14 260,50	5 527,20	2 160,00	6 573,30	0,00	5 527,20
2138	Autres constructions	5 400,00	0,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	24 920,00	22 633,36	0,00	2 286,64	0,00	22 633,36
2152	Installations de voirie	7 530,00	6 300,00	1 220,57	9,43	0,00	6 300,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	15 200,00	538,99	0,00	14 661,01	0,00	538,99
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	61 200,00	0,00	0,00	61 200,00	0,00	0,00
21757	Matériel et outillage techniques (mad)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	14 270,00	7 072,80	6 295,50	901,70	0,00	7 072,80
2188	Autres immobilisations corporelles	21 648,69	6 195,31	0,00	15 453,38	0,00	6 195,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	179 480,00	0,00	56 664,63	122 815,37	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le 22/04/2025

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
231	Immobilisations corporelles en cours	179 480,00	0,00	56 664,63	122 815,37	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		637 869,33	189 971,53	93 365,50	354 532,30	0,00	189 971,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	120 253,00	120 230,21	0,00	22,79		120 230,21
1641	Emprunts en euros	118 983,00	118 965,96	0,00	17,04		118 965,96
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 270,00	1 264,25	0,00	5,75		1 264,25
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		120 253,00	120 230,21	0,00	22,79	0,00	120 230,21
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		758 122,33	310 201,74	93 365,50	354 555,09	0,00	310 201,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	494,50		-494,50		494,50
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	494,50		-494,50		494,50
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	494,50		-494,50		494,50
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	494,50		-494,50		494,50

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le


ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

**III – ADOPTION DU CA****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.



A2.3

III – ADOPTION DU CA**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		584 889,00	312 475,79	67 605,00	204 808,21
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	130 634,00	4 959,95	67 605,00	58 069,05
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	130 634,00	0,00	67 605,00	63 029,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	2 449,31	0,00	-2 449,31
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 510,64	0,00	-2 510,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,02	0,00	-0,02
1641	Emprunts en euros	0,00	0,02	0,00	-0,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		130 634,00	4 959,97	67 605,00	58 069,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	279 124,00	280 308,97	0,00	-1 184,97
10222	FCTVA	79 124,00	79 124,97	0,00	-0,97
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 184,00	0,00	-1 184,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	1 325,43	0,00	-1 325,43
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 325,43	0,00	-1 325,43
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		279 124,00	281 634,40	0,00	-2 510,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		409 758,00	286 594,37	67 605,00	55 558,63
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	25 131,00	25 881,42		-750,42

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le 18/12

Crédits sans emploi (3)

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser (2)	
2111	Terrains nus	0,00	761,50		-761,50
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	4 120,00	4 119,00		1,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	2 677,00	2 674,92		2,08
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	7 828,00	7 825,00		3,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	6 951,00	6 949,00		2,00
28046	Attributions compensation investissement	3 555,00	3 552,00		3,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		175 131,00	25 881,42		149 249,58

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

B

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 606 483,79	2 228 909,17	31 344,92	0,00	346 229,70	0,00	2 260 254,09
011	Charges à caractère général (3)	786 305,77	656 896,80	31 344,92	0,00	98 064,05	0,00	688 241,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 240 000,00	1 188 821,78	0,00	0,00	51 178,22		1 188 821,78
014	Atténuations de produits	153 230,00	116 890,00	0,00	0,00	36 340,00		116 890,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	161 262,02	155 261,10	0,00	0,00	6 000,92	0,00	155 261,10
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 340 797,79	2 117 869,68	31 344,92	0,00	191 583,19	0,00	2 149 214,60
66	Charges financières	18 255,00	16 255,34	0,00	0,00	1 999,66		16 255,34
67	Charges spécifiques (3)	2 300,00	2 266,78	0,00	0,00	33,22		2 266,78
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	70 000,00	66 635,95			3 364,05		66 635,95
Total des dépenses financières		90 555,00	85 158,07	0,00	0,00	5 396,93		85 158,07
Total des dépenses réelles		2 431 352,79	2 203 027,75	31 344,92	0,00	196 980,12	0,00	2 234 372,67
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	25 131,00	25 881,42			-750,42		25 881,42
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		175 131,00	25 881,42			149 249,58		25 881,42
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		2 606 483,79	2 228 909,17	31 344,92	0,00	346 229,70	0,00	2 260 254,09

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 296 066,00	2 382 888,66	25 787,41	0,00	-112 610,07
013	Atténuations de charges (3)	2 600,00	2 673,00	0,00	0,00	-73,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	284 450,00	304 161,22	25 787,41	0,00	-45 498,63
73	Impôts et taxes (sauf 731)	250 000,00	223 795,80	0,00	0,00	26 204,20
731	Fiscalité locale	1 406 543,00	1 420 261,12	0,00	0,00	-13 718,12
74	Dotations et participations (3)	259 403,00	289 978,69	0,00	0,00	-30 575,69
75	Autres produits de gestion courante (3)	93 070,00	112 416,48	0,00	0,00	-19 346,48
Total des recettes de gestion des services		2 296 066,00	2 353 286,31	25 787,41	0,00	-83 007,72
76	Produits financiers	0,00	4,74	0,00	0,00	-4,74
77	Produits spécifiques (3)	0,00	866,48	0,00	0,00	-866,48
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	28 236,63			-28 236,63
Total des recettes financières		0,00	29 107,85	0,00	0,00	-29 107,85
Total des recettes réelles		2 296 066,00	2 382 394,16	25 787,41	0,00	-112 115,57
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	494,50			-494,50
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	494,50			-494,50
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		310 417,79				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		2 606 483,79	2 693 306,45	25 787,41	0,00	-112 610,07

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 606 483,79	2 228 909,17	31 344,92	0,00	346 229,70	0,00	2 260 254,09
011	Charges à caractère général (4)	786 305,77	656 896,80	31 344,92	0,00	98 064,05	0,00	688 241,72
6042	Achats de prestations de services	161 373,00	117 177,33	0,00	0,00	44 195,67	0,00	117 177,33
60611	Eau et assainissement	9 000,00	10 055,38	0,00	0,00	-1 055,38	0,00	10 055,38
60612	Énergie - Électricité	70 000,00	67 265,08	0,00	0,00	2 734,92	0,00	67 265,08
60621	Combustibles	45 745,00	56 435,34	0,00	0,00	-10 690,34	0,00	56 435,34
60622	Carburants	6 300,00	7 098,22	0,00	0,00	-798,22	0,00	7 098,22
60623	Alimentation	2 380,00	17 368,91	249,89	0,00	-15 238,80	0,00	17 618,80
60624	Produits de traitement	300,00	242,82	67,20	0,00	-10,02	0,00	310,02
60628	Autres fournitures non stockées	1 300,00	4 540,27	0,00	0,00	-3 240,27	0,00	4 540,27
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	19 480,11	0,00	0,00	-9 480,11	0,00	19 480,11
60632	Fournitures de petit équipement	18 140,00	16 976,40	546,62	0,00	616,98	0,00	17 523,02
60633	Fournitures de voirie	4 500,00	802,78	0,00	0,00	3 697,22	0,00	802,78
60636	Vêtements de travail	600,00	2 494,20	0,00	0,00	-1 894,20	0,00	2 494,20
6064	Fournitures administratives	3 600,00	3 123,29	0,00	0,00	476,71	0,00	3 123,29
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	3 636,84	0,00	0,00	-3 636,84	0,00	3 636,84
6067	Fournitures scolaires	16 665,00	14 744,46	90,00	0,00	1 830,54	0,00	14 834,46
6068	Autres matières et fournitures	5 785,00	3 164,78	250,00	0,00	2 370,22	0,00	3 414,78
611	Contrats de prestations de services	1 600,00	11 997,10	0,00	0,00	-10 397,10	0,00	11 997,10
613	Locations	10 683,61	6 154,86	0,00	0,00	4 528,75	0,00	6 154,86
614	Charges locatives et de copropriété	8 100,00	4 433,84	0,00	0,00	3 666,16	0,00	4 433,84
61521	Entretien terrains	36 500,00	12 041,25	5 400,00	0,00	19 058,75	0,00	17 441,25
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00	18 948,53	504,48	0,00	-1 453,01	0,00	19 453,01
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	1 561,51	0,00	-1 561,51	0,00	1 561,51
615231	Entretien, réparations voiries	5 600,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	8 986,02	5 320,00	0,00	-14 306,02	0,00	14 306,02
61524	Entretien bois et forêts	3 884,00	3 884,18	0,00	0,00	-0,18	0,00	3 884,18
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	9 140,06	2 706,47	0,00	-3 846,53	0,00	11 846,53
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 405,77	834,78	0,00	-3 240,55	0,00	3 240,55
6156	Maintenance	64 128,16	62 010,38	5 989,67	0,00	-3 871,89	0,00	68 000,05
6161	Multirisques	43 453,00	14 285,93	0,00	0,00	29 167,07	0,00	14 285,93
6168	Autres primes d'assurance	0,00	28 977,90	0,00	0,00	-28 977,90	0,00	28 977,90

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le	Pour information,
							038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF	038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
618	Divers	1 285,00	3 047,98	0,00	0,00	-1 762,98	0,00	3 047,98
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	40 842,00	30 237,33	3 036,00	0,00	7 568,67	0,00	33 273,33
623	Pub., publications, relations publiques	16 100,00	21 435,56	417,00	0,00	-5 752,56	0,00	21 852,56
624	Transports biens, transports collectifs	4 517,00	2 732,70	1 595,00	0,00	189,30	0,00	4 327,70
625	Déplacements et missions	1 760,00	210,40	83,60	0,00	1 466,00	0,00	294,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	11 500,00	13 147,53	0,00	0,00	-1 647,53	0,00	13 147,53
627	Services bancaires et assimilés	1 600,00	1 411,09	0,00	0,00	188,91	0,00	1 411,09
6281	Concours divers (cotisations)	600,00	1 346,40	0,00	0,00	-746,40	0,00	1 346,40
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 486,00	28 334,34	155,00	0,00	-1 003,34	0,00	28 489,34
6288	Autres services extérieurs	63 979,00	18 129,00	2 537,70	0,00	43 312,30	0,00	20 666,70
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	10 000,00	8 992,44	0,00	0,00	1 007,56	0,00	8 992,44
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 240 000,00	1 188 821,78	0,00	0,00	51 178,22		1 188 821,78
6218	Autre personnel extérieur	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00		200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	30 070,00	30 955,39	0,00	0,00	-885,39		30 955,39
6411	Personnel titulaire	565 670,00	640 048,59	0,00	0,00	-74 378,59		640 048,59
6413	Personnel non titulaire	290 090,00	202 183,31	0,00	0,00	87 906,69		202 183,31
6417	Rémunérations des apprentis	22 110,00	0,00	0,00	0,00	22 110,00		0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	325 520,00	308 284,56	0,00	0,00	17 235,44		308 284,56
6470	Autres charges sociales	6 540,00	5 763,93	0,00	0,00	776,07		5 763,93
648	Autres charges de personnel	0,00	1 386,00	0,00	0,00	-1 386,00		1 386,00
014	Atténuations de produits	153 230,00	116 890,00	0,00	0,00	36 340,00		116 890,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	837,00	0,00	0,00	-837,00		837,00
739211	Attribution de compensation	139 730,00	104 700,00	0,00	0,00	35 030,00		104 700,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	13 500,00	11 353,00	0,00	0,00	2 147,00		11 353,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	161 262,02	155 261,10	0,00	0,00	6 000,92	0,00	155 261,10
65311	Indemnités de fonction	51 600,00	60 034,10	0,00	0,00	-8 434,10	0,00	60 034,10
65313	Cotisations de retraite	2 200,00	2 525,62	0,00	0,00	-325,62	0,00	2 525,62
65315	Formation	1 032,00	0,00	0,00	0,00	1 032,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	430,61	0,00	0,00	69,39	0,00	430,61
65568	Autres contributions	46 300,00	68 368,86	0,00	0,00	-22 068,86	0,00	68 368,86
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	2 281,00	200,00	0,00	0,00	2 081,00	0,00	200,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	9 653,16	0,00	0,00	-7 653,16	0,00	9 653,16
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	10 150,00	5 300,00	0,00	0,00	4 850,00	0,00	5 300,00
65818	Autres	38 194,02	0,00	0,00	0,00	38 194,02	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	5,00	1 748,75	0,00	0,00	-1 743,75	0,00	1 748,75
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 340 797,79	2 117 869,68	31 344,92	0,00	191 583,19	0,00	2 149 214,60
66	Charges financières	18 255,00	16 255,34	0,00	0,00	1 999,66		16 255,34
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 255,00	16 255,34	0,00	0,00	1 999,66		16 255,34
67	Charges spécifiques (4)	2 300,00	2 266,78	0,00	0,00	33,22		2 266,78
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 300,00	2 266,78	0,00	0,00	33,22		2 266,78
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	70 000,00	66 635,95			3 364,05		66 635,95
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	70 000,00	66 635,95			3 364,05		66 635,95
Total des charges financières et spécifiques		90 555,00	85 158,07	0,00	0,00	5 396,93		85 158,07
Total des dépenses réelles		2 431 352,79	2 203 027,75	31 344,92	0,00	196 980,12	0,00	2 234 372,67
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	25 131,00	25 881,42			-750,42		25 881,42
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	761,50			-761,50		761,50
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	25 131,00	25 119,92			11,08		25 119,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		175 131,00	25 881,42			149 249,58		25 881,42

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 296 066,00	2 382 888,66	25 787,41	0,00	-112 610,07
013	Atténuations de charges (4)	2 600,00	2 673,00	0,00	0,00	-73,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 600,00	2 673,00	0,00	0,00	-73,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	284 450,00	304 161,22	25 787,41	0,00	-45 498,63
7028	Autres produits forestiers	0,00	145,10	0,00	0,00	-145,10
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	3 265,93	0,00	0,00	-1 265,93
7062	Redevances services à caractère culturel	4 600,00	7 666,50	0,00	0,00	-3 066,50
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7066	Redevances services à caractère social	13 500,00	17 482,57	0,00	0,00	-3 982,57
7067	Redev. services périscolaires et enseign	243 550,00	273 233,17	25 787,41	0,00	-55 470,58
70878	Remb. frais par des tiers	5 800,00	2 367,95	0,00	0,00	3 432,05
73	Impôts et taxes (sauf 731)	250 000,00	223 795,80	0,00	0,00	26 204,20
73212	Dotation de solidarité communautaire	130 000,00	133 701,00	0,00	0,00	-3 701,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	120 000,00	90 094,80	0,00	0,00	29 905,20
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 406 543,00	1 420 261,12	0,00	0,00	-13 718,12
73111	Impôts directs locaux	1 246 693,00	1 253 748,00	0,00	0,00	-7 055,00
73118	Autres contributions directes	0,00	7 481,00	0,00	0,00	-7 481,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	95 194,00	95 198,00	0,00	0,00	-4,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	64 656,00	63 145,12	0,00	0,00	1 510,88
73154	Droits de place	0,00	689,00	0,00	0,00	-689,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	259 403,00	289 978,69	0,00	0,00	-30 575,69
74111	Dotation forfaitaire des communes	85 000,00	90 382,00	0,00	0,00	-5 382,00
741121	DSR des communes	35 000,00	40 897,00	0,00	0,00	-5 897,00
741127	DNP des communes	800,00	421,00	0,00	0,00	379,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	2 512,00	2 512,37	0,00	0,00	-0,37

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Revenus à réaliser au 31/12/24	Crédits sans affectation
						(3)
74718	Autres participations Etat	0,00	1 452,20	0,00	0,00	-1 452,20
7478	Participation Autres organismes	116 250,00	134 654,12	0,00	0,00	-18 404,12
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 255,00	2 341,00	0,00	0,00	-1 086,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	1 086,00	0,00	0,00	0,00	1 086,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	17 500,00	17 026,00	0,00	0,00	474,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	93 070,00	112 416,48	0,00	0,00	-19 346,48
752	Revenus des immeubles	91 000,00	97 669,74	0,00	0,00	-6 669,74
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	70,00	0,00	0,00	0,00	70,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	2 000,00	14 746,74	0,00	0,00	-12 746,74
Total des recettes de gestion des services		2 296 066,00	2 353 286,31	25 787,41	0,00	-83 007,72
76	Produits financiers	0,00	4,74	0,00	0,00	-4,74
761	Produits de participations	0,00	4,74	0,00	0,00	-4,74
77	Produits spécifiques (4)	0,00	866,48	0,00	0,00	-866,48
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	599,48	0,00	0,00	-599,48
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	267,00	0,00	0,00	-267,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	28 236,63			-28 236,63
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	28 236,63			-28 236,63
Total des recettes réelles		2 296 066,00	2 382 394,16	25 787,41	0,00	-112 115,57
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	494,50			-494,50
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	494,50			-494,50
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	494,50			-494,50

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 173 417,36									
1641 Emprunts en euros (total)					2 173 417,36									
1349244	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/11/2019	2019-10-31	01/09/2020	207 074,15	V		1,750	1,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
5194382	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/08/2017	2017-08-29	01/05/2018	250 000,00	F		1,867	1,867	EURO	T	X Autres	N	A-1
5194383	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/08/2017	2017-08-29	01/05/2018	200 000,00	V		1,740	1,740	EURO	T	X Autres	N	A-1
68834	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/08/2017	2017-08-29	19/09/2018	1 300 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	B-1
9568441	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	01/11/2014	2014-11-20	25/03/2015	200 000,00	F		1,960	1,960	EURO	T	X Autres	N	A-1
A011807800	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	25/10/2017	2017-10-25	25/01/2018	10 658,00	R		1,780	1,780	EURO	T	X Autres	N	A-1
A0118081	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	17/11/2017	2017-10-25	25/01/2018	5 685,21	F		1,630	1,630	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 173 417,36									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues à l'article 1009 A du CGI.
- Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV – ANNEXES											IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		1 338 027,07					118 965,86	16 255,34	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 338 027,07					118 965,86	16 255,34	0,00	0,00
1349244	N	0,00	A-1	149 601,76	13,00	V		3,000	13 440,26	6 228,65	0,00	0,00
5194382	N	0,00	A-1	193 524,28	18,25	F		1,867	8 821,35	3 716,05	0,00	0,00
5194383	N	0,00	A-1	146 000,00	18,25	V		3,000	8 000,00	5 951,45	0,00	0,00
68834	N	0,00	B-1	845 000,00	13,00	F		0,000	65 000,00	0,00	0,00	0,00
9568441	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		1,960	21 804,93	267,87	0,00	0,00
A011807800	N	0,00	A-1	3 901,03	3,50	R		1,780	1 047,09	82,48	0,00	0,00
A0118081	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		1,630	852,23	8,84	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 338 027,07					118 965,86	16 255,34	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
68834	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 300 000,00	845 000,00	1	20,00				0,00	0	0,000	0,00	0,00	63,15
TOTAL (B)		1 300 000,00	845 000,00						0,00			0,00	0,00	63,15
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 300 000,00	845 000,00						0,00			0,00	0,00	63,15

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV

B1.4

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

		TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	36,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	493 027,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	63,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	845 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV

BI.7

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV

B1.6

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV

BZ

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031	5	02/05/2023
L	2051	3	02/05/2023
L	2041512	15	02/05/2023
L	2041581	15	02/05/2023
L	2041582	15	02/05/2023
L	2046	15	02/05/2023

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV
BP-BF

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	147 568,66	30 823,32	16 739,40
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					147 568,66	30 823,32											1 579,06	15 160,34
SAEM CENTRALE LES MOUSSES	2016	X Autres	Garantie sur emprunt SAEM LES MOUSSES	CRCAM SUD RHONE ALPES	147 568,66	30 823,32	1,92	M	F		4,040	F		4,040	A-1	EURO	1 579,06	15 160,34
TOTAL GENERAL					147 568,66	30 823,32											1 579,06	15 160,34

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	16 739,40
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	133 057,95
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	149 797,35
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 408 181,57
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,22

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,87	0,00	0,87
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,87	0,00	0,87
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	4,79	0,00	4,79
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,96	0,00	1,96
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,83	0,00	0,83
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,66	9,66	8,88	0,78	9,66
Adjoint technique territorial	C	4,00	0,78	4,78	4,00	0,78	4,78
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,00	1,88	3,88	3,88	0,00	3,88
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	2,50	3,50	3,50	0,00	3,50
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	0,97	0,97	0,97	0,00	0,97
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,53	1,53	1,53	0,00	1,53
Educateur de Jeunes Enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe normale	B	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

Document mis en ligne sur EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS NON TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,80	2,80	2,80	0,00	2,80
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		16,00	6,76	22,76	20,77	0,78	21,55

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-8-2°	CDD Service multiaccueil
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-23-1°	CDD Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A CEE	A Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	368	0,00	332-23-1°	CDD Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	368	0,00	332-23-1°	CDD Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	368	0,00	332-23-1°	CDD Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	371	0,00	332-23-1°	CDD Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A CEE	A Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A CEE	A Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A CEE	A Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A CEE	A Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A CEE	A Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A CEE	A Service jeunesse
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	387	0,00	332-23-1°	CDD Service jeunesse
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : commune d'élus).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie-Place de l'Eglise (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
24/01/2016 - Garantie sur emprunt SAEM LES MOUSSES	SAEM CENTRALE LES MOUSSES	SAEM	SAEM	48 668,52
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV

BII.1

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SIVASP		participation statutaire	34 991,76
PNRV		participation statutaire	37 648,84
EPCI			
GRENOBLE ALPES METROPOLE		Attribution de compensation fonctionnement	104 700,00
GRENOBLE ALPES METROPOLE		Participation éclairage public	9 003,81
GRENOBLE ALPES METROPOLE		Subvention d'équipement versée-AC Investissement	9 484,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV

B12.1

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			199 203,97	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			199 203,97	0,00	
01/01/1960	ECOLES	93-1C	23 160,00	0,00	0
01/01/1960	CIMETIERE	75-1	876,00	0,00	0
01/01/1960	ECOLES	93-1C	7 949,54	0,00	0
21/09/2022	PROJET NOUVEAU MULTI -ACCUEIL	2022MOMULTI22 2022-PROJET	4 361,86	0,00	0
21/09/2022	PROJET NOUVEAU MULTI -ACCUEIL	2022MOMULTI22 2022-PROJET	15 465,00	0,00	0
21/09/2022	PROJET NOUVEAU MULTI -ACCUEIL	2022MOMULTI22 2022-PROJET	2 475,56	0,00	0
21/09/2022	PROJET NOUVEAU MULTI -ACCUEIL	2022MOMULTI22 2022-PROJET	3 564,18	0,00	0
11/12/2023	Arbres et arbustes Parc Santé	2023-PLANT. PARC SANTE	1 240,14	0,00	0
16/02/2024	OSSUAIRE COMMUNAL	2023-OSSUAIRE	5 170,00	0,00	0
16/02/2024	Achat Climatiseur Oxalis	2023-CLIM OXALIS	3 310,50	0,00	0
16/02/2024	Travaux de remplacement fenêtres double	2023-Fenêtre stade foot	529,69	0,00	0
16/02/2024	Travaux de remplacement fenêtres double	2023-Fenêtre stade foot	-529,69	0,00	0
16/02/2024	Travaux de remplacement fenêtres double	2023-Fenêtre stade foot	529,69	0,00	0
16/02/2024	Machine à laver pour l'école	2024-LAVE-LINGE ECOLE	399,00	0,00	0
04/03/2024	Arbres et arbustes Parc Santé	2023-PARCOURS SANTE	423,90	0,00	0
15/03/2024	Travaux de protection de berges du torre	2024-TRAVAUX COINS	38 400,00	0,00	0
15/03/2024	Travaux de protection de berges du torre	2024-TRAVAUX COINS	600,00	0,00	0
28/03/2024	Acces WEB logiciel finances+RH	2024-LOGICIEL FINANCES-RH	3 548,88	0,00	3
07/04/2024	Travaux mur de soutènement chemin	2024-MUR SOUTENEMENT	6 300,00	0,00	0
16/04/2024	Décorations de Noël, sapins artificiels	2024-DECOS NOEL	683,62	0,00	0
23/04/2024	Réfection de l'étanchéité toiture de l'é	2024-toiture école	852,61	0,00	0
06/05/2024	création plots béton pour préau école	2024-ECOLE	2 736,00	0,00	0
23/05/2024	Matériel de sonorisation Ruban	2024-01-SONO RUBAN	3 676,00	0,00	0
21/06/2024	Etudes préalable zone de régulation Brig	2024-RISQNAT BRIGAGIER	8 130,00	0,00	0
28/06/2024	Motopompe pour l'arrosage des massifs	2024-Outillage-1	538,99	0,00	0
11/07/2024	Etude de faisabilité pour la restructura	2024-Restructuration Ecol	11 965,20	0,00	0
11/07/2024	Etude de faisabilité pour la restructura	2024-Restructuration Ecol	2 940,00	0,00	0
11/07/2024	Etude de faisabilité pour la restructura	2024-Restructuration Ecol	9 025,20	0,00	0
11/07/2024	Lave linge SAMSUNG WW90CGC04DAH pour le	2024-MULTI-LAVE LINGE	549,00	0,00	0
12/07/2024	AC investissement contribution SYMBHI 20	2024-GEMAPI-2046	3 603,00	0,00	15
15/07/2024	AC investissement ouvrages d'art de voir	2024-OUVRAGES ART VOIRIE	5 881,00	0,00	15
13/08/2024	Tabouret-coussins- pour l'école	2024-MOBILIER ECOLE	687,44	0,00	0
13/08/2024	Tabouret-coussins- pour l'école	2024-MOBILIER ECOLE	278,00	0,00	0

ID: 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	267,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	267,00	
12/07/2024	acquisition parcelles metzger bandassi dos	21/04/2021	7 916,00	0	0,00	-267,00	0,00	267,00	-267,00
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	
B13	

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	267,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	761,50

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	520 556,79
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	520 556,79

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	200 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	520 556,79
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	720 556,79

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	118 983,00	118 965,96	93 365,50	212 331,46
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	254 255,00	105 428,89	67 605,00	173 033,89
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	135 272,00	-13 537,07	-25 760,50	-39 297,57
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	520 556,79			520 556,79
Affectation au 1068 (C)	200 000,00	200 000,00		200 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	720 556,79			720 556,79
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				681 259,22

(1) BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

IV

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

C1.2

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		118 983,00	I 118 965,96
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		118 983,00	118 965,96
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	118 983,00	118 965,96
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

IV
CIS

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		254 255,00	III 105 428,89
Ressources propres externes de l'année (a)		79 124,00	80 308,97
10222	FCTVA	79 124,00	79 124,97
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	1 184,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		175 131,00	25 119,92
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	4 120,00	4 119,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	2 677,00	2 674,92
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	7 828,00	7 825,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	6 951,00	6 949,00
28046	Attributions compensation investissement	3 555,00	3 552,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le **Réalisations**

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES	

ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	N° d’inventaire	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d’amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV

SORTIES

DS.2

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme)

ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV

D10

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	758 122,33	310 696,24	93 365,50	354 060,59
RECETTES	1 105 445,79	312 475,79	67 605,00	725 365,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 606 483,79	2 260 254,09	0,00	346 229,70
RECETTES	2 606 483,79	2 408 676,07	0,00	197 807,72

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET CC5712024 CCAS SAINT PAUL DE VARCES/ N°SIRET : 26380108600012				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 386,71	11 701,77	0,00	3 684,94
RECETTES	15 386,71	8 634,07	0,00	6 752,64

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	758 122,33	310 696,24	93 365,50	354 060,59
RECETTES	1 105 445,79	312 475,79	67 605,00	725 365,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 621 870,50	2 271 955,86	0,00	349 914,64
RECETTES	2 621 870,50	2 417 310,14	0,00	204 560,36

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le 22/04/2025
ID : 038-213804362-20250408-CA_2024_BP-BF

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	758 122,33	310 696,24	93 365,50	354 060,59
RECETTES	1 105 445,79	312 475,79	67 605,00	725 365,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 621 870,50	2 271 955,86	0,00	349 914,64
RECETTES	2 621 870,50	2 417 310,14	0,00	204 560,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 379 992,83	2 582 652,10	93 365,50	703 975,23
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 727 316,29	2 729 785,93	67 605,00	929 925,36

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		2 713 000,00	6,21	36,31	0,00	985 090,00	6,21
TFPNB		26 800,00	3,89	46,64	0,00	12 500,00	3,89
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		92 500,00	-21,60	13,34	0,00	12 339,00	-22,09
TOTAL		0,00	0,00			1 009 929,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BALME David	
BERNARD Philippe	
BRAISAZ Joël	
CAZAUX Valérie	
CONTARD Raymond	
CURTET Cécile	
DAVID-CAVAZ Emilie	
DIAZ François	
FOUILLE Marianne	
GAUDE Laeticia	
LAYDEVANT Gisèle	
LE FORESTIER Thierry	
METZGER Denis	
MICHAUD Jean-Claude	
ORTHOLAND Marie-Françoise	
SCORDEL Célia	
SIBILLE Mylène	
VALLON Sylvain	
VISCI Gian-Carlo	

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.